

Amiens le **12 JUIN 2026**

Installations classées pour la protection de l'environnement

Le préfet de la Somme donne acte à la SCEA DU MESNIL, dont le siège social est situé 2 rue Saint Georges, 80500 Mesnil-St-Georges, des engagements pris dans le dossier de réexamen, déposé le 22 avril 2026 et complété le 18 mai 2026, définissant le niveau de conformité des installations de son élevage avicole situé 2 rue Saint Georges à Mesnil-St-Georges, relevant de la directive IED, par rapport aux conclusions parues le 21 février 2017 sur les meilleures techniques disponibles (MTD).

Le présent donné acte pourra être opposé à la SCEA DU MESNIL lors des contrôles qui seront réalisés par l'inspection des installations classées.

Amiens, le **12 JUIN 2026**

Pour le préfet et par délégation,
le chef de service,


Gaëtan COUPLET

Copie à :

- La mairie de Mesnil-St-Georges
- La sous-préfète de Montdidier
- La direction départementale de la protection des populations